



**Force Ouvrière**  
**Voies Navigables de France**

**LA FORCE SYNDICALE**

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 2 juillet 2019

## Déclaration Préalable au CHSCT-C Extraordinaire du 2 juillet 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs  
Camarades,

Vous nous avez convoqué à un CHSCT-C extraordinaire concernant la création de la Direction Nationale de la Maîtrise d'Ouvrage (**DIMOA**). Pour cela, vous nous avez transmis un document présentant les motivations de cette création.

**Force Ouvrière** sera critique sur cette production à savoir :

- Sur la politique d'investissement (cf. : Page 2) : **Force Ouvrière est particulièrement septique** sur l'affichage des montants annoncés. Quelle garantie avez-vous ?
- Sur l'organisation et les moyens disponibles (cf. : Page 3) : L'absence d'une réelle étude d'impact « RH » ne permet pas de quantifier précisément le nombre d'agents concernés (**entre 130 & 140**). Idem, les contraintes induites par cette nouvelle organisation en matière d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail ne sont pas évaluées. A titre d'exemple, les risques inhérents aux déplacements seront inéluctablement augmentés ! Pour **Force Ouvrière, c'est purement inacceptable**.
- Sur le passage à 5 structures : Il est évoqué « *une évolution à moyen terme avec comme implication des réorganisations « assez lourdes » incluant des mobilités de poste, voire d'agents (cf. : Page 8)* ». **Force Ouvrière s'insurge sur cette annonce qui est contraire à vos engagements !**
- Sur le plan de charge (cf. : Page 11), le document n'évoque même pas la stratégie à court terme de modernisation obligatoire d'ouvrages manuels pour réduire la pénibilité et les risques majeurs des agents chargés de les manœuvrer. Pour **Force Ouvrière c'est encore purement inacceptable !**

- Sur les fonctions support (Cf. : Page 12), l'analyse du plan de charge est tellement « minable » qu'elle n'évoque pas la surcharge de travail que vont endurer les Personnels Administratifs des pôles prochainement renforcés.
- Sur l'étude d'impact RH (Cf. : Page 13), pour **Force Ouvrière**, **cette annonce est une véritable tromperie ! D'évidence nous n'avez pas retenu la leçon « GBCP » !** Et pour preuve dans l'item « diagnostic des compétences », il n'est même pas abordé la situation des chefs de projets. Où sont les fiches de postes ?
- Sur les impacts sociaux (Cf. : Page 18), vous annoncez : « la gestion des carrières des agents de droit public et privé ne subirait pas d'impact du fait de la nouvelle organisation ». **Force Ouvrière considère que cette position est très grave au regard de la gestion imposée concernant les Personnels :**
  - **Techniques** : calcul des taux individuels !
  - **Administratifs** : calcul du RIFSEEP !
  - **Privés** : quid de la NAO !
  - **OPA** : qu'elle est la réelle mesure pour qu'ils ne soient pas oubliés !

De même, il y aura aussi un impact « boomerang » sur les Personnels restants dans les DT.

La Direction n'a même pas l'ambition de valoriser ces agents qui rejoindront cette structure par la revalorisation des primes des Personnels Techniques et Administratifs au taux « d'Administration Centrale ». Notre Ministère de tutelle en a eu le courage pour les CVRH ! **Force Ouvrière conteste et combat cette position purement dogmatique !**

**Enfin, comment Force Ouvrière peut se prononcer alors qu'au niveau local, tous les avis n'ont pas été rendus !**

Les représentants **Force Ouvrière**  
au CHSCT-C

